Apprendre…

Ailleurs, autrement



MEAUDRE

PRIMAIRE

GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Version 2027

Centre EJ'N – « Les Chaberts » - IGESA

Hameau des Chaberts

38 112 Méaudre

Renseignements - contact

03.23.23.47.92

sejours.scolaires.ejn02@gmail.com

EJ'N… Qui sommes-nous ?

FICHE 1.1

EJ'N (Education Jeunesse Aisne) est une association qui vous propose des séjours de classe de découvertes.
Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants en poste à EJ'N ou bénévoles au sein de l'association, vous aideront à construire votre séjour : **n'hésitez donc pas à nous poser vos questions, à nous solliciter pour des conseils ou de l'aide.**

EJ'N hérite d'une expérience forte, de près de cinquante années, dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans le projet éducatif EJN ainsi que sur les programmes des institutions officielles.
En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont sous-jacents aux actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

Les 4 besoins fondamentaux



- **La respiration**

« EN'J choisit ses implantations, ses lieux de séjours et activités… notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer. Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air. »

- **L'alimentation**

« Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !
Le projet de fonctionnement de chaque centre a été axé sur la fabrication, par la cuisine, de mets issus de produits locaux. »

- **Le repos et le sommeil**

« Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.
Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s'isoler, de se reposer… »

- **L'hygiène et la santé**

« L'hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l'activité, dans l'élaboration, le vécu et l'évaluation de nos séjours éducatifs.
Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l'image de soi… doivent être admis par chaque adulte. »

- **Une valeur : La solidarité**

« Être solidaire, c'est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.
Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d'œuvrer à EJ'N : c'est bien le fait d'être *solidaire entre*… Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d'être *solidaire avec*… »

- **Une approche : L'activité**

« Cette activité n'est pas isolée dans le séjour, mais elle doit s'inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, ou toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place. »

Hallal ? Sans porc ? Végétarien ?

Quel positionnement pour EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque de l'association EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'usager va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

- *Les personnes ayant un régime alimentaire lié à des problématiques de santé sont prises en compte intégralement : UNIQUEMENT sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies…), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).*
- *les personnes ayant un régime alimentaire lié à des choix personnels (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas…) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN, ne pas respecter est constitutif d'une faute.*
- *Les personnes ayant un régime alimentaire lié à une religion (alimentation sans porc...) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.*
- *Les personnes choisissant un régime alimentaire Hallal, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.*

Remarque : lorsque EJN réalise et vend une prestation pour un groupe extérieur, c'est-à-dire dont l'organisation est celle d'un autre responsable, les repas servis peuvent être différents et seront indiqués par la direction d'EJN.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du projet éducatif d'EJ'N sur www.ejn02.fr

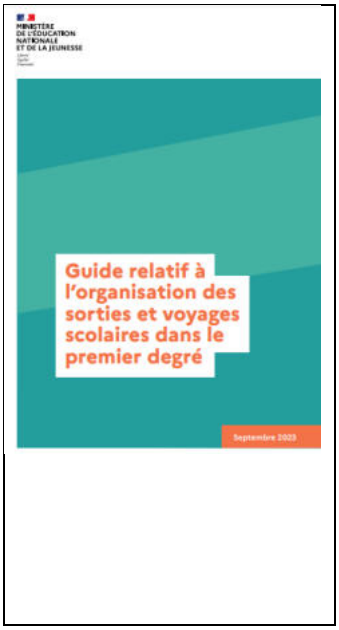
EJ'N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d'éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l'Enseignement, Pupilles de l'Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel).

Le dossier administratif de départ en classe de découvertes primaire

FICHE 1.2

Le Ministère de l'Education Nationale a publié, en septembre 2023, un guide extrêmement complet pour préparer sa classe de découvertes. Vous pouvez le télécharger à l'adresse suivante : https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment

Ce guide a été publié pour éclairer le changement de réglementation opéré par la nouvelle circulaire du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles
https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C
Cette circulaire a été complétée par la circulaire du 16 juillet 2024 portant sur le même thème
https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C



Ces nouveaux textes de référence ont eu trois objectifs

- Simplifier l'organisation des voyages scolaires dans le 1er degré
- Favoriser la participation de tous les élèves aux sorties scolaires en y associant étroitement les parents
- Harmoniser le traitement des demandes d'autorisations de sorties scolaires sur le territoire national
- Développer la dématérialisation de la procédure par le biais de l'application SORTIESCO

Partant de cet outil et de cette nouvelle circulaire, nous vous proposons de suivre l'échéancier suivant pour obtenir votre autorisation de départ en classe de découvertes.

Il s'agit pour vous de constituer un dossier de demande

Action à réaliser			**A qui envoyer … ou à conserver**
Document	Que devez-vous faire ?	N° de Fiche	
DOCUMENTS A TRANSMETTRE A VOTRE IEN via SORTIESCO			
Formulaire de demande d'autorisation d'un voyage scolaire (annexe 1bis*)	Compléter le document	4-1	A transmettre à votre IEN
Budget prévisionnel	EJ'N vous proposera un budget prévisionnel correspondant à votre séjour		A transmettre à votre IEN
Projet pédagogique (aide en annexe 5*)	Rédiger votre projet	4-2	A transmettre à votre IEN
Liste des élèves participants au voyage scolaire (Annexe 7*)	Compléter le document	4-3	
Information sur le transport aller et retour (Annexe 3*)	Il vous sera envoyé par EJ'N		
Liste des transports internes au séjour (Annexe 3*)	Compléter le document	4-4	
Programme détaillé du séjour (Annexe 6*)	Compléter le document	4-5	

DOCUMENTS A CONSERVER A L'ECOLE			
Formulaires d'autorisation parentale (Annexe 2*)	Faire remplir à chaque parent	5-1	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Attestation d'assurance			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Autorisation nécessaire pour la participation d'un personnel relevant d'un autre employeur (ATSEM, AESH …)			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Fiche à remplir au moment du départ	Annexe 4	5-2	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Test d'aisance aquatique ou ASSN	Uniquement pour les classes de Mer		
Diplôme de secouriste	Si besoin	5-3	

Les pièces à apporter au centre

Trousseau	A vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	3-1	
Fiches sanitaires de liaison	A faire remplir et signer aux parents. Pour plus de lisibilité, nous vous conseillons de photocopier les pages de vaccinations du carnet de santé et de les joindre à la fiche sanitaire.	3-2	

Réglementation en séjour de classe de découvertes

FICHE 1.3

L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif **"élémentaire"**	Jusque 24 élèves	De 25 à 36	De 37 à 48	De 49 à 60
Enseignant Accompagnateur(s)	1 1	1 2	1 3	1 4
Total adultes	2	3	4	5

Les accompagnateurs de voyages scolaires, hors personnel de l'éducation nationale, sont soumis à un contrôle d'honorabilité, par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJAISV), **effectué par les services départementaux de l'éducation nationale**.

La liste de vos accompagnateurs doit donc être transmise à votre circonscription, au plus tard 1 mois avant la date de départ en séjour, en amont de la sortie et avant la transmission du dossier à l'IEN.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération…), un ***Guide de l'accompagnateur*** est téléchargeable sur le site www.ejn02.fr.

Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :

- **Circulaire du 13-6-2023**
 Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques Année 2023/2024
 https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C

- **Circulaire de 16-7-2024**
 Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics
 https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C

- **Organisation des sorties et voyages scolaires, guide pratique et modèles de formulaires**
 https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment

La classe de neige



LE CENTRE

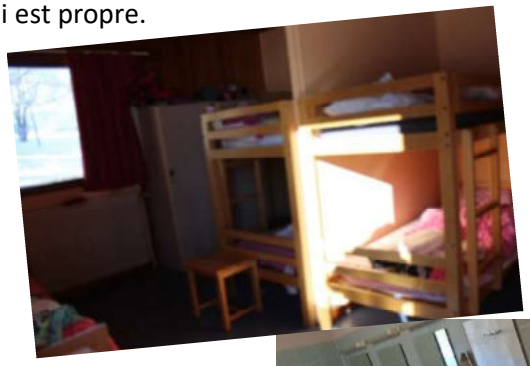
Le centre « Les Chaberts » se situe dans les Alpes, dans le massif du Vercors. Perché à environ 1 000 mètres d'altitude, il est à proximité du grand domaine skiable de la station d'Autrans-Méaudre.
S'étendant sur un terrain de 6 hectares, le centre est composé de chalets indépendants les uns des autres et d'espaces communs.





L'HEBERGEMENT

Chaque chalet dispose au rez-de-chaussée d'un grand hall d'entrée, d'une très grande salle d'activités et de sanitaires. A l'étage, se trouvent les chambres des enfants (trois, quatre, cinq et dix lits) qui sont équipées de placards individuels et deux blocs sanitaires comprenant douches, toilettes et lavabos. Sauf exception, chaque classe peut ainsi vivre sa classe de découvertes dans un espace qui lui est propre.







Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, l'équipe d'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. **Elle n'intervient dans les chambres que si cela est nécessaire et sur demande de l'enseignant.**

Pour la responsabilisation et la prise en charge de la vie collective par les élèves eux-mêmes, un « kit ménage-propreté » est mis à votre disposition afin que le petit entretien courant et les rangements puissent être réalisés.

LES SALLES DE TRAVAIL



Une disposition de l'espace classe vous sera proposée lors de votre arrivée, son réaménagement vous appartient. Cependant, nous vous demandons de remettre l'espace comme vous l'avez trouvé à votre arrivée.

A l'aide de votre ordinateur, vous avez la possibilité d'imprimer des documents, moyennant un coût financier supplémentaire**.** Même si nous pouvons vous dépanner en fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers…)

LA RESTAURATION

Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible.

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque de l'association EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'usager va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

- Les personnes ayant un régime alimentaire lié à des problématiques de santé sont prises en compte intégralement : **UNIQUEMENT** sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies…), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

- les personnes ayant un régime alimentaire lié à des choix personnels (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas…) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN, ne pas respecter est constitutif d'une faute.

- Les personnes ayant un régime alimentaire lié à une religion (alimentation sans porc...) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.

- Les personnes choisissant un régime alimentaire Hallal, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.

Remarque : lorsque EJN réalise et vend une prestation pour un groupe extérieur, c'est-à-dire dont l'organisation est celle d'un autre responsable, les repas servis peuvent être différents et seront indiqués par la direction d'EJN.





LES SOINS

L'enseignant reste responsable de ses élèves et de leur santé ; un animateur pourra vous aider à organiser les soins. **Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales pour les interventions médicales.**

Une trousse de premiers secours pourra vous être mise à disposition cependant il est préférable que l'enseignant vienne avec la trousse de secours de sa classe.
Certains élèves peuvent avoir des traitements médicaux en cours, il est conseillé de partir en séjour avec le double de cette ordonnance, voire l'originale si possible.

En cas de nécessité de consulter un médecin, pour des raisons d'organisation et d'efficacité, un rendez-vous en **visioconférence** vous sera proposé **via la plateforme Qare**.

En effet, face aux délais de rendez-vous qui s'allongent, aux temps d'attente sur place et aux prises de rendez-vous difficiles avec les médecins locaux, cette plateforme permet de bénéficier d'un rendez-vous en visio avec un médecin généraliste inscrit à l'Ordre des médecins en moins de 30 minutes. **Ce rendez-vous a la même valeur qu'un rendez-vous en cabinet médical**. Si nécessaire, une ordonnance pourra vous être délivrée puis imprimée par l'équipe EJN avant de se rendre à la pharmacie.

Nous vous rappelons qu'aucun médicament ne pourra être fourni par l'équipe EJN en l'absence d'ordonnance en cours de validité.

L'avance des frais
Le paiement des frais médicaux (médecin et pharmacie) est à la charge de l'enseignant ou de l'école.
EJN ne pourra pas avancer ces frais. Certains médecins de la plateforme pratiquent le tier payant : dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avancer les frais médicaux si vous détenez le numéro de sécurité sociale et la carte de mutuelle des parents. Nous vous conseillons donc d'apporter les copies des cartes de mutuelle, vitale et de CMU des parents de vos élèves.

Le remboursement

En cas d'avance des frais, une feuille de soin sera éditée au nom des parents afin qu'ils soient remboursés par la Sécurité Sociale. Il reviendra donc aux parents de vous rembourser les frais médicaux pouvant avoir été avancés durant votre séjour.

LE LINGE

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge pour les séjours courts. Nous assurons une lessive sur les longs séjours (9-10 jours). Il s'agit en priorité des sous-vêtements et des affaires réellement sales.

Le centre dispose de draps qui permettent de gérer les éventuels pipis au lit.

Nous vous conseillons de **faire l'inventaire des valises en classe, quelques jours avant le départ**, pour pallier d'éventuels oublis et pour gagner du temps lors de l'installation au centre. Il est préférable que toutes les affaires des enfants soient identifiables, par exemple grâce à des initiales marquées au feutre indélébile sur les étiquettes.

Les bagages seront marqués au nom de l'école, de l'enseignant et de l'élève. Ils seront repérés par des étiquettes, des rubans de couleur ou autres marques permettant de les répartir rapidement lors des manipulations.

- Un seul bagage par personne
- Poids maximum : 20 kilos
- Dimensions maximales : 80 H x 50 L x 30 P

LE SUIVI DE VOTRE PROJET

Le premier jour, une réunion d'accueil vous permettra de découvrir les lieux, de rencontrer les personnels et d'obtenir des informations complémentaires concernant votre planning.
Chaque jour vous aurez un temps d'échanges avec un membre de l'équipe du centre, qui vous permettra de faire le point sur votre séjour et d'avoir des indications pour la suite (horaires, transports, activités, conseils sur la préparation et l'organisation pédagogique…).

LA COMMUNICATION

Sauf exception, les communications téléphoniques arrivant sur la ligne fixe du centre, ne sont pas transmises aux enfants.
Cependant, il vous est possible d'ouvrir une boîte vocale téléphonique ou une boîte e-mail pour informer régulièrement les parents. Vous pouvez également créer gratuitement un blog avec le site « ondonnedesnouvelle.com »



Nous recommandons d'expédier les courriers à destination des élèves avant leur départ afin qu'ils puissent être réceptionnés à l'adresse suivante :

Nombre d'activités par séjour

FICHE 2.2
MEAUDRE
primaire

Les activités sont pensées avec une nouvelle approche :

- Un séjour comprenant **l'hébergement**, le **transport**, **l'accompagnement pédagogique** et **administratif**, un certain nombre d'activités et de services proposés par le centre (voir le nombre ci-dessous)

- **Des activités ou des visites** à choisir au coup par coup dans la fiche 2.3 et à payer activité par activité

- **Des veillées** : Selon les disponibilités du centre, du matériel et de l'organisation du centre durant votre séjour, nous programmerons la date et le type de vos veillées la semaine qui précède votre séjour. Ces veillées peuvent être des jeux animés autour de la coopération, de la culture locale, des lectures d'histoires, des visionnages, etc. Si, pour des raisons d'emploi du temps, de fatigue de vos élèves, ou tout simplement si, pour d'autres raisons, vous ne retenez pas la veillée que nous vous proposons, nous mettrons alors à votre disposition des jeux ou du matériel vous permettant de prendre en charge votre veillée entre enseignants et accompagnateurs de votre équipe. **Généralement, nous vous proposerons deux veillées par séjour.** Les veillées sont des services gratuits que nous offrons en complément des prestations payantes. Si nous ne parvenions pas à les assurer, cela n'ouvrirait droit à aucune compensation. Nous mettons toutefois tout en œuvre pour que les élèves puissent profiter de veillées durant leur séjour.

Séjour

Durée du séjour	Prix part famille par élève	Prix part commune par élève	Activités physiques et sportives	Activités de découvertes
5 jours	260 €	260 €	1	1
6 jours	285 €	285 €	1	2
7 jours	310 €	310 €	1	2

* Selon les disponibilités du centre.

Quels que soient les séjours, il vous restera des demi-journées disponibles, elles sont prévues pour des activités de classe ou non selon votre propre organisation, afin d'enrichir ou d'exploiter une sortie ou toute autre activité si vous le souhaitez.

Descriptif des activités

FICHE 2.3
MEAUDRE

Les activités physiques et sportives

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS.

Les activités physiques et sportives (grimpe à l'arbre, randonnées) sont encadrées par des moniteurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de la spécialité ou équivalent.

ATTENTION : selon les conditions météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées. Ces séances pourront être reportées si le planning le permet, il est toutefois possible qu'elles soient annulées et non reportées, sans indemnisation, cela reste exceptionnel.

EJN se réserve le droit de réduire le nombre prévisionnel de séances demandées par un enseignant, et dans ce cas les séances non prises en compte par EJN ne seront pas facturées.

Toutes les activités physiques et sportives peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible.

ACTIVITES	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité
LE SKI DE FOND La station est à Méaudre, ou à Autrans selon notre organisation du moment, et les séances sont encadrées par des moniteurs ESF.	Direction, glisse, équilibre, sécurité, entraide, sensations, gestion de l'effort…	**1 séance : 30€ / élève**
LE SKI ALPIN La station est à Méaudre, ou à Autrans selon notre organisation du moment, et les séances sont encadrées par des moniteurs ESF. Port du casque obligatoire pour pratiquer l'activité.	Direction, glisse, déplacement autonome, sécurité, entraide, sensations, acquisitions techniques et motrices	**1 séance : 30€ / élève**
LES RANDONNEES RAQUETTES **Activité encadrée par un moniteur diplômé d'Etat**. (Possibilité de pratiquer une séance d'initiation, menée par un animateur du centre, *voir fiche ADD*)	Découverte du matériel et de son utilisation à travers des ateliers ludiques qui mettent en jeu les actions suivantes : marcher, courir, sauter, tomber, se relever…utilisation des bâtons). Séance prolongée par un parcours découverte sur, ou en dehors du centre.	**15 € / élève**
LE BIATHLON Séance d'initiation avec des carabines laser. Activité possible seulement **après avoir fait une séance de ski de fond**.	Maîtriser sa respiration, son corps, concentration et attention, se décentrer	**30 € / élève**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, deux groupes d'activités.
ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les activités de découvertes

Toutes les activités de découvertes peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible. Elles sont encadrées par un animateur EJN.

ACTIVITES	PISTES DE TRAVAIL	**Si vous souhaitez ajouter** une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter
LE CODE DU SKIEUR Durant cette séance, les élèves prennent conscience des différences et des ressemblances entre les règles de sécurité pour les skieurs et pour les cyclistes afin d'être capables de respecter un règlement dans un nouveau milieu, les pistes de ski.	Respect des règles sur une piste de ski, signalisation…	**100€**
FAIRE UN FROMAGE C'est une activité qui met les élèves en situation de faire un fromage par eux-mêmes en testant, dosant, réessayant. Les enfants pourront goûter leur fromage au cours du séjour.	Origine et technique pour transformer les aliments, équilibre alimentaire, origines des aliments consommés, catégories d'aliments, leur origine, …	**100€**
INITIATION RAQUETTES **Cycle 2 / Cycle 3** Séance menée par un **animateur du centre** proposant une découverte de la pratique des raquettes. Lors d'une seconde séance, il est possible de faire participer les élèves à un jeu d'orientation en étoile sur le centre.	Apprendre à se déplacer avec des raquettes, expérimenter, adapter ses déplacements à un environnement inhabituel, respect des règles de sécurité, faune… Possibilité de prolonger la séance par un parcours découverte sur le centre.	**100€**

Vous pouvez nous demander si nous proposons d'autres activités, qui ne sont pas présentées ici au moment où nous éditons ce document.

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, deux groupes d'activités.
ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Activités possibles uniquement avec un supplément

Les activités suivantes ne sont pas comprises dans le prix de base.

ACTIVITES	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité	Activités comprises le prix de base
LA FERME DES COLIBRIS Avec ce **producteur bio**, retrouvez le bon goût de la **viande fermière** et des produits de la ferme. Située au cœur du parc naturel du Vercors, la ferme des Colibris travaille dans le respect de l'environnement et de l'animal. En circulant librement dans l'exploitation agricole, les élèves vont enquêter et travailler par groupes sur la cohérence d'une exploitation diversifiée.	Enjeux du développement durable, mise en relation de l'alimentation durant le séjour, économie locale et cahier des charges de la production biologique… Espèces animales, leur alimentation, production utilisée par les hommes…	**Avec un animateur EJ'N 160 €** **Avec l'exploitant 10 € / élève** **Visite en autonomie 80 €**	**non**
MAISON DU PATRIMOINE DE VILLARD DE LANS **Cycle 2/ Cycle 3** Installé dans l'ancien hôtel de ville, ce musée retrace la vie quotidienne des communautés paysannes sur le plateau du Vercors au début du XXe siècle. Il évoque l'activité agricole et forestière et l'ouverture progressive de cette région au climatisme et au tourisme de montagne. Son exposition permanente, à l'aide d'une riche collection d'objets, retrace la vie des habitants de Villard de Lans et des 4 Montagnes ainsi que leur histoire du XIXème jusqu'à la moitié du XXème siècle. Les expositions temporaires patrimoniales ou contemporaines se succèdent régulièrement.	Modes de vie (alimentation, habitat, vêtements, outils, guerre, déplacements…) à diverses époques.	**Si une classe dans le car : 450 € / classe** **Si 2 classes dans le car : 300 € / classe**	**non**
MAGIE DES AUTOMATES Musée artisanal du Vercors mettant en scène plus de 350 personnages animés, automates et sons et lumières autour du patrimoine de la région et de légendes anciennes.	Sports et activités du Vercors, légendes, conception d'un automate	**16 € / élèves**	**Non**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, deux groupes d'activités.
ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

JOURNEE : EXCURSION A GRENOBLE **(Cette sortie compte pour 2 activités de découvertes)** Attention : selon les conditions climatiques et votre planning, une sortie à la journée peut être modifiée par l'équipe du centre. Cette sortie comprend 2 visites et un atelier. Choisissez votre musée : **Musée dauphinois** *:* Installé dans un couvent du XVIIe siècle, ce musée alpin présente des expositions variées autour du patrimoine régional, d'hier à aujourd'hui, dont Gens de l'alpe, présentation de la vie rurale en montagne au XIXe siècle. **La Bastille** *:* fort militaire édifié au XIXe siècle, sur une colline lui donnant son nom, cette impressionnante construction militaire surplombe la ville de Grenoble. Jamais pris d'assaut, la Bastille n'a connu l'épreuve du feu qu'en 1944. Abandonnée définitivement par l'armée en 1940 et suite à l'installation du premier téléphérique urbain en 1934, le Fort est devenu un lieu de promenade prisé. **Musée des Troupes de montagne** : Situé dans les salles casematées du fort de la Bastille, le Musée des Troupes de montagne accueille les visiteurs pour découvrir l'histoire et le patrimoine des troupes alpines. **Musée de la résistance et de la déportation** *:* Le musée témoigne des événements de la Seconde Guerre mondiale à partir des faits et des vécus locaux pour éclairer l'Histoire et véhiculer les valeurs au nom desquelles des femmes et des hommes se sont battus.	**Musée dauphinois** : Modes de vie (alimentation, habitat, vêtements, outils, guerre, déplacements…) à diverses époques. Visite libre, visite guidée ou visite couplée à un atelier **La Bastille :** Architecture, fonctionnement d'un fort… Possibilité de se rendre au fort en téléphérique. Visite libre **Musée de la résistance et de la déportation :** La Résistance, la France combattante et la collaboration, le génocide des Juifs … La vie quotidienne sous l'occupation… **LES ATELIERS :** <u>La vie quotidienne sous l'Occupation</u> Durée : 1h15 Objectif : À partir d'une contextualisation historique, de portraits de différentes familles et d'une mise en pratique, il s'agira de comprendre le quotidien des Françaises et Français sous l'occupation.	**Si une classe dans le car : 800 € / classe** **Si 2 classes dans le car : 1 100 € / classe**	**Non**

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, deux groupes d'activités.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Musée d'histoire naturelle *:* Situé au coeur du jardin des plantes, le Muséum propose 2 800 m² d'exposition sur le patrimoine naturel.	<u>Les enfants cachés</u> Durée : 1h15 Objectif : À partir de deux témoignages filmés, les élèves retracent le parcours de deux femmes qui ont caché et sauvé des enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale. L'atelier se présente sous la forme d'une bande dessinée dont les textes sont à compléter. <u>Réécris ton scénario BD</u> Durée : 1h15 Objectif : À partir de trois planches de bandes dessinées spécialement composées pour l'atelier, les élèves écrivent leur propre scénario qu'ils présentent ensuite à la classe au moyen d'un visualiseur. L'enseignant choisira l'un des thèmes au moment de la réservation : le maquis et la Shoah **Musée d'histoire naturelle :** Biodiversité alpine, adaptation à la vie à différents étages alpins, écosystème forestier, relation entre espèces dans l'environnement montagnard…		

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, deux groupes d'activités.
ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les veillées

Selon les disponibilités du centre, du matériel et de l'organisation du centre durant votre séjour, nous programmerons nous-même la date et le type de vos veillées.

Généralement, nous vous proposerons deux veillées par séjour.

Si, pour des raisons d'emploi du temps, de fatigue de vos élèves, ou tout simplement si, pour d'autres raisons, vous ne retenez pas la veillée que nous vous proposons, nous mettrons alors à votre disposition des jeux ou du matériel vous permettant de prendre en charge votre veillée entre enseignants et accompagnateurs de votre équipe.

EXEMPLE DE VEILLEES POSSIBLES	PISTES DE TRAVAIL
LECTURE CONTEE Contes de montagne.	Initiation à la culture montagnarde, travail sur l'imaginaire.
JEUX D'EXPRESSION Succession de jeux d'expression orale, théâtrale, corporelle.	Expression autour de thèmes liés à la moyenne montagne.
JEUX COOPERATIFS Succession de jeux coopératifs où les élèves jouent conjointement pour réaliser un objectif commun, hors de tout esprit de compétition.	
LOUP GAROU Jeu de rôle et de stratégie	
TRIVIAL-SKI Les élèves découvriront, sous forme de jeux, où se pratique le ski dans le monde, les différentes étapes ayant marqué son histoire, son évolution, les différentes disciplines de l'activité ainsi que les grands noms du ski et leur palmarès.	Histoire du ski, différentes disciplines, pratique dans le monde…

Veillées possibles uniquement avec un supplément – nous demander

LA SOIREE RACLETTE Les élèves partageront lors de ce repas montagnard, un moment privilégié de convivialité. **Pour cette veillée, l'aide de deux adultes de la classe, au minimum, sera nécessaire.**	Culture montagnarde	12 € / personne (adultes ou élèves)

Toutes les réservations seront effectuées par le centre.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes, deux groupes d'activités.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Trousseau des élèves

FICHE 3.1

Document à coller dans la valise de votre enfant. Nous vous conseillons d'identifier chaque affaire grâce à des initiales inscrites au feutre indélébile sur les étiquettes par exemple.
Les quantités indiquées sont données à titre indicatif. Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

Nom et prénom de l'enfant : **Ecole :**

Quantités conseillées	LISTE DES PIÈCES DU TROUSSEAU	NEIGE	JUMENTERIE PRINTEMPS	BOREE	SORBAIS	LARMOR	Quantités fournies par les parents	Quantités relevées à l'arrivée	Quantités relevées au retour
8	Tee-shirts, polos	X	X	X	X	X			
3	Pulls, sweat-shirt	X	X	X	X	X			
3	Pantalons, joggings	X	X	X	X	X			
2	Shorts, bermudas		X	X	X	X			
8	Slips ou culottes	X	X	X	X	X			
2	Pyjamas	X	X	X	X	X			
8	Paires de chaussettes	X	X	X	X	X			
2	Paires de grosses chaussettes de laine	X	X						
1 + 1	Vêtements de pluie type K-Way (coupe-vent + pantalon)	X	X	X	X	X			
1 ou 1 + 1	Combinaison de ski ou veste de ski + pantalon de ski	X							
1	Anorak ou blouson chaud	X	X	X	X	X			
1 + 1	Bonnet de laine + écharpe	X	X						
1	Paire de gants autre que laine	X							
1	Casquette		X	X	X	X			
1	Paire de lunettes de soleil incassables	X	X	X	X	X			
1	Masque de ski	X							
1	Paire de baskets	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussons	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche			X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche adaptées à la neige	X	X						
1	Paire de chaussures pour aller dans l'eau					X			
1	Paire de bottes en caoutchouc (hautes)					X			
1	Taie d'oreiller	X	X	X	X	X			
1	Housse de couette 1 personne	X	X	X	X	X			
1	Drap housse 1 personne	X	X	X	X	X			
2 + 2	Gants et grandes serviettes de toilette	X	X	X	X	X			
1	Sac à linge sale	X	X	X	X	X			
1 paquet	Serviettes de table en papier de préférence	X	X	X	X	X			
3 paquets	Mouchoirs en papier	X	X	X	X	X			
1	Nécessaire de toilette : *Savon, shampoing, dentifrice, brosse à dents, peigne, cotons-tiges, brosses*	X	X	X	X	X			
1	Crème solaire haute protection 50	X	X	X	X	X			
1	Stick à lèvres	X	X	X	X	X			
1	Petit sac à dos	X	X	X	X	X			
1	Petit sac au nom de l'enfant	X	X	X	X	X			
1	Gourde	X	X	X	X	X			
1	Enveloppes timbrées avec adresses	X	X	X	X	X			
1	Lampe de poche ou frontale	X	X	X	X	X			

Fiche sanitaire de liaison

FICHE 3.2

1. ENFANT / ADOLESCENT **GARÇON ☐ FILLE ☐**

NOM : ……

Prénom : ……

Date de naissance : ……

Ecole fréquentée : …… **Classe :** ……

DATES ET LIEU DU SÉJOUR : du ……/……/…… au ……/……/……

2.VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination — joindre les copies du carnet de santé à la page des vaccinations, ou les attestations de vaccination, ou les certificats de contre-indication empêchant une ou plusieurs vaccinations).

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.
Attention : Le vaccin anti-tétanique (*tétanos*) ne présente aucune contre-indication.

3. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Taille : ……m…… Poids : ……kg Pointure de chaussures : ……

TRAITEMENTS MÉDICAUX : L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? OUI ☐ NON ☐

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

MALADIES : L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME	SCARLATINE
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE	**OTITE**	**ROUGEOLE**	**OREILLONS**	
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	

ALLERGIES : L'enfant a-t-il une ou des allergies ?

ASTHME	ALIMENTAIRES	MÉDICAMENTEUSES	AUTRES
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	……

Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

……

……

RÉGIMES PARTICULIERS : L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez :

……

……

Association inclusive et laïque, EJ'N ne propose pas de régime hallal, casher ou relevant de tout autre culte.

L'enfant consomme-t-il du porc ? OUI ☐ NON ☐

L'enfant consomme-t-il de la viande ? OUI ☐ NON ☐

S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? OUI ☐ NON ☐

L'enfant mouille-t-il son lit ? OUI ☐ NON ☐ OCCASIONNELLEMENT ☐

DIFFICULTÉS DE SANTÉ : L'enfant a-t-il des difficultés de santé ? (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

……

……

4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires… ?

OUI ☐ NON ☐ **Si oui**, précisez.

……

……

5. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : …… **Prénom :** ……

Adresse (pendant le séjour) : ……

…… **Code postal :** ……. **Commune :** ……

Date de naissance : ……/……/…… **Lieu de naissance :** …… **Code postal de naissance :** ……

Profession : ……

N° Sécurité sociale (15 chiffres) : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __

Mutuelle : …… **N° contrat :** ……

Domicile : …… **Portable :** …… **Bureau :** ……

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) : ……

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon ☐ Saint-Quentin ☐ Soissons ☐

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, …… responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en cas de retour anticipé de l'enfant.

Date : **Signature :**

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents) :

……

FICHE 4.1

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE

Méaudre

Informations générales

Voyage impliquant des élèves de : ☐ Maternelle

☐ Élémentaire

Type de voyage : ☐ Voyage scolaire sur le territoire national

☐ Voyage scolaire à l'étranger

Nom de l'école :
Adresse :
Code postal : |_|_|_|_|_|
Commune :

Date du séjour : du auNombre de nuitées :
Département(s) ou pays d'accueil :

Directeur d'école :
Courriel : Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Enseignant référent :
Téléphone permettant de joindre le groupe en cas d'urgence : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nombre d'élèves Nombre d'accompagnateurs :

⇨ Joindre la liste des élèves participant au voyage scolaire comprenant la date de naissance des élèves et le numéro de téléphone d'une personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence.

Équipe d'encadrement

Personnels de l'éducation nationale			
Qualité (enseignant, *etc.*)	Nom	Prénom	Téléphone

Accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale					
Qualité (parent d'élève, personnel de la structure d'accueil *etc.*)	Sexe (H/F)	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance

Un personnel de la structure d'accueil est formé aux gestes de premiers secours : X Oui ☐ Non

Un accompagnateur du voyage scolaire est formé aux gestes de premiers secours : ☐ Oui ☐ Non

Budget prévisionnel

⇨ Joindre le budget prévisionnel.

Transport

⇨ Joindre la fiche d'information sur le transport.

Hébergement

Structure inscrite au catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement : ☐ Oui X Non

Nom de la structure d'accueil et d'hébergement :
Education Jeunesse Aisne – Centre « Les Chaberts »
Nom du responsable : **Jérôme VASSEUR**

Adresse : **HAMEAU DES CHABERTS**.....
Code postal : **38112**
Commune : **AUTRANS-MEAUDRE**

Courriel : **contact@ejn02.fr**..... Téléphone : 03-23-23-47-92

Projet pédagogique

⇨ Joindre le projet pédagogique.

⇨ Joindre le programme détaillé du voyage scolaire.

Visas

Date de transmission du dossier au directeur d'école ⎕⎕ / ⎕⎕ / ⎕⎕ :

Avis du directeur d'école :

☐ Accord ☐ Refus motivé

Observations :

.....

.....

.....

.....

Date : Signature du directeur d'école :

Date de transmission du dossier à l'IEN chargé de la circonscription : ⎕⎕ / ⎕⎕ / ⎕⎕

Décision de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription :

☐ Accord ☐ Refus motivé

Observations :

.....

.....

.....

.....

Date : Signature de l'IEN chargé de la circonscription :

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

FICHE 4.2

Aide à la rédaction du projet pédagogique

Ce document constitue une aide à la conception du projet pédagogique pour votre classe.

Le projet pédagogique est un outil personnel qui aide l'enseignant à construire les enseignements visés particulièrement en classe de découvertes et à communiquer la plus-value à la communauté éducative.

Les textes officiels ne précisent aucune forme imposée à ce projet joint au dossier d'autorisation. Pour autant et pour faciliter le traitement et la lecture des dossiers, quelques règles doivent être respectées et les attendus doivent être clairement identifiés :

- Le projet pédagogique comportera 5 à 10 pages maximum (hors annexes). Une quantité importante de documents ne justifie pas la qualité du projet. A l'inverse, un projet pédagogique de deux pages ne permet pas aux divers acteurs de mesurer suffisamment la teneur de celui-ci.
- **Il sera relié et transmis avec les autres pièces administratives** (annexes du bordereau C).

Contenu pédagogique attendu

1) Présenter brièvement les intentions et le contexte dans lequel s'inscrit ce projet :

- Pourquoi ce projet ?
- Pour répondre à quels besoins des élèves ?
- Quels liens avec le projet d'école et la mise en œuvre des fondamentaux ?
- Pourquoi choisir ce centre et/ou cette association ?
- Que souhaite-t-on développer chez les élèves (connaissances, compétences, attitudes) ?

2) Décliner les compétences et les dispositifs :

En prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, présenter ce qui est mis en place avant, pendant et après le séjour :

- Ne pas multiplier les objectifs : construire deux ou trois objectifs d'apprentissage relatifs aux instructions officielles (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes).
- Mettre en évidence des compétences dans les domaines de la maîtrise de la langue et du vivre ensemble
- Décliner ces compétences.
- Le projet doit être le reflet de ce qui va se dérouler : sa préparation permet de définir les orientations du séjour, de faire les choix pédagogiques.

3) Evaluer après le séjour : la ou les finalités du projet.

- Quelles utilisations des données recueillies durant le séjour dans la classe ?
- Quel mode de restitution pour la collectivité et/ou les parents : livret, exposition...
- Quelle évaluation pour les deux ou trois objectifs d'apprentissage énoncés dans le projet ?

Liste des élèves participants au voyage scolaire

Fiche 4-3

conforme à la circulaire du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles
https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C

Ecole :

Classe :

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	Date de naissance	Nom du représentant légal **à contacter en cas d'urgence**	Prénom du représentant légal	Numéro de téléphone

Annexe 4

Liste des transports internes pendant le séjour

FICHE 4.4 MEAUDRE

Les déplacements indiqués doivent corespondre au programme détaillé du séjour joint au dossier.

Lorsque plusieurs déplacements sont strictement les mêmes (lieu, activité), ne remplir qu'un seul en indiquant les différentes dates.

EFFECTIF POUR TOUS LES TRANSPORTS INTERNES :
Nb élèves : ……
Nb adultes : ……

Date	Activité	Trajet	Moyen de transport*
	Ski alpin	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : Domaine Alpin de MEAUDRE (3km / 5min)**	
	Ski de fond	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : Domaine Nordique de MEAUDRE (2km / 5min)**	
	Visite de la ferme des colibris	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : Ferme "Les Colibris" (1,5km / 5min)**	
	Visite d'un atelier de jouets en bois	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : "Atelier des p'tits bouts bouts" (12 km /15min)**	
	Visite de la maison du patrimoine	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : Villard de Lans (12 km /20min)**	
	Visite du musée des automates	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : Lans en Vercors (10 km /15min)**	
	Visite à Grenoble …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : Grenoble (40 km /45min)**	
	Autre : …… …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : …… (…… km /……min)**	
	Autre : …… …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : …… (…… km /……min)**	
	Autre : …… …… ……	**du : Centre IGESA "Les Chaberts" à : …… (…… km /……min)**	

*Préciser le moyen de transport utilisé (train, autocar, vélo, etc…)

Selon certains impératifs, météorologiques ou autres, des transports pourront être déplacés ou remplacés par d'autres de cette liste.

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

Fiche 4-5 - Annexe 6

Téléchargeable en excel sur
http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html

EJ'N Education Jeunesse Aisne

Annexe 6

Programme détaillé du séjour

	jour 1	jour 2	jour 3	jour 4	jour 5	jour 6	jour 7	jour 8	jour 9	jour 10	jour 11
DATES	*EXEMPLE*										
PETIT DEJEUNER											
MATIN	*VOYAGE*										
DEJEUNER											
APRES- MIDI											
GOUTER											
FIN D'APRES MIDI	*ARRIVEE VERS 17 HEURES*										
DINER											
SOIREE	*INSTALLATION*										

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

FICHE 5-1

Téléchargeable en word sur
http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html

FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION D'UN ELEVE MINEUR A UNE SORTIE SCOLAIRE OU UN VOYAGE SCOLAIRE A CARACTERE FACULTATIF

Je, soussigné(e),madame …… et/ou je soussigné, monsieur……

exerçant l'autorité parentale sur l'enfant ……

élève de la classe de …… né(e) le …….. à ……..

de nationalité……

autorise – autorisons / n'autorise pas – n'autorisons pas * l'enfant……..

à participer à la sortie scolaire organisée par l'école de ……..

à destination de ……...

se déroulant :

○ **pour une sortie sans nuitée le** ……..……de ……..…….. heures à ……..…….. heures ;

○ **pour une sortie avec nuitée(s) du** …….. au ……

Fait le ……..

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

*Rayer les mentions inutiles

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

FICHE 5-2

Téléchargeable en word sur
http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html

FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART

PAR LE TRANSPORTEUR OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL ASSURANT LE TRANSPORT (à remettre à l'organisateur de la sortie)

Véhicule(s) :

Marque/modèle	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'aménagement
- - -	- - -	- - -

Conducteur(s) :

Nom(s) prénom(s)	Numéro de permis de conduire
- - -	- - -

Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalé sur la carte d'aménagement, configuration "transports d'adultes" lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).

Annexe 11
Diplôme de secouriste

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Scanner ce code ci-dessus pour vérifier la conformité du diplôme sur www.ffss.fr

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE - PSC 1

Paris, le 21 novembre 2022

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «prévention et secours civiques de niveau 1» ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément N° PSC 1 - 1705 C 75 délivrée le 18 mai 2021 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »;
- Vu le procès-verbal de formation n° F-2022-28477 en date du 21 novembre 2022 ;

Le président, déclarant que

Mme Clémentine LE JOLY

née le 6 août 1998 à Lorient (56)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Mme Clémentine LE JOLY** le présent certificat de compétences

Bernard Rapha

PSC1 - FFSS - N° 2022/185553

FICHE
5.3